



JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT :	Pour Roubaix, trois mois,	7 francs, 50
	six mois,	14
	un an,	25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 9 AVRIL 1868.

BULLETIN

Dans une correspondance de Rome, le Times affirme que l'on s'attend au départ de la division française qui est encore dans cette ville. Les officiers auraient reçu l'ordre de se préparer à partir.

Le gouvernement français démentira sans doute cette nouvelle invraisemblable.

Nous devons signaler à l'attention de nos lecteurs un très-remarquable article publié dans le Journal de Paris, sur la situation politique. Nous ne pouvons reproduire cet article trop étendu pour notre cadre, mais en voici la conclusion :

« D'après nos correspondants, rien dans la situation générale de l'Europe ne semble faire prévoir une modification prochaine et complète de l'état de choses que nous venons d'esquisser. Il ne s'est produit, dans les rapports des diverses puissances entr'elles, aucun incident nouveau qui oblige la France et l'Autriche à abandonner brusquement la politique d'expectative pour adopter une politique plus énergique et plus décidée. Mais dans des prévisions de ce genre, il ne faut pas seulement se préoccuper de la situation générale de l'Europe ; il faut aussi tenir compte de la situation intérieure de chaque Etat. Est-il possible à la France et à l'Autriche de maintenir d'une manière permanente les charges militaires et financières qu'elles se sont imposées ? D'autre part, les réformes intérieures entreprises depuis quelque temps dans les deux pays arriveront-elles à bonne fin ? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut pas encore répondre avec une complète certitude. Si les deux gouvernements dont il s'agit ne croyaient pas pouvoir maintenir indéfiniment leur état de paix armée, si d'autre part ces deux gouvernements ou l'un des deux seulement se trouvait en présence d'une crise intérieure dont il ne croirait pouvoir sortir que par un coup d'éclat à

l'extérieur, peut-être n'en faudrait-il pas davantage pour que la situation actuelle, au lieu de se prolonger longtemps encore, se dénouât brusquement. Ce ne serait plus alors la politique étrangère qui peserait sur la politique intérieure : ce serait la politique intérieure qui peserait sur la politique étrangère. — Le secrétaire de la rédaction : A. Planquette. »

Des correspondances de Toulouse parlent de nouvelles manifestations suivies de quelques arrestations qui auraient eu lieu dimanche passé dans cette ville. Cependant, l'autorité n'a pas cru devoir agir plus énergiquement.

On dit aussi que des manifestations analogues ont eu lieu à Clamecy.

La Liberté qui publie ces nouvelles ne les donne que sous les réserves les plus expresse.

L'Echo de la Marne nous apprend qu'une pétition exposant la déplorable situation de notre industrie métallurgique et de notre agriculture, et portant 16,000 signatures d'ouvriers, de maîtres ou d'employés intéressés à l'industrie des fers, signatures recueillies dans les départements de l'Aube, de la Meuse, de la Meurthe, de la Marne, de la Haute-Marne et des Vosges, a été remise à l'Empereur par M. le baron de Lespérut.

M. Henri Didier, député de l'Ariège, vient de mourir. Voici la liste complète des sièges vacants en ce moment au Corps législatif :

- Ariège. — 1^{re} circonscription, par suite du décès de M. Didier ;
- Dordogne. — 4^e circonscription, par suite du décès de M. Taillefer ;
- Seine-Inférieure. — 3^e circonscription, par suite du décès de M. Cornuille ;
- Somme. — 3^e circonscription, annulation de l'élection d'Estourmel ;
- Tarn. — 1^{re} circonscription, par suite du décès du général Gorsse.

La question du Schleswig inquiète bien des gens. Le voyage à Paris du ministre

de la guerre de Danemarck a été fort commenté ; mais la Patrie affirme que ce voyage n'a aucun but politique. Nous n'en avons jamais douté.

Les journaux étrangers disent que les projets de loi d'impôt sur la mouture, en Italie, d'impôt sur la richesse mobilière, en Autriche, etc., provoquent une certaine agitation. Il ne faut pas s'en étonner. L'on n'a pas encore découvert d'impôt qui fût populaire parmi les contribuables. Ceci dit sans nous porter garants de l'équité, de la sagacité des nouvelles taxes.

Le procès du Président continue aux Etats-Unis. Les principaux griefs formulés contre M. Johnson sont les discours qu'il a prononcés pendant sa tournée dans les Etats de l'ouest, et dans lesquels il aurait dénoncé le Congrès. Or, comme les comptes-rendus de ces discours ne sont pas autorisés, il faudra faire venir des témoins de part et d'autre. De là, des contradictions inévitables entre les témoignages et des retards indéfinis, de sorte qu'on ne voit pas quand pourra finir ce curieux procès.

En attendant, M. Johnson exerce tranquillement ses fonctions de chef suprême de la nation. Il nomme des généraux aux grands commandements et en déplace d'autres. Le plus curieux est de voir deux ministres de la guerre, dont l'un se barricade dans ses bureaux et l'autre siège dans les conseils des ministres.

J. REBOUX.

Nous lisons dans le Journal de Paris :

« Nous avons annoncé la poursuite dirigée contre le Journal de Roubaix, l'Ordre d'Arras, le Progrès du Nord et l'Echo du Nord pour délit de publication de fausses nouvelles. Nous croyons qu'il n'est pas inutile de faire remarquer que la majorité des journaux ont reproduit cette nouvelle. C'est précisément cette reproduction qui est le prétexte du procès intenté à l'Ordre au Progrès et à l'Echo. Ce délit étant général poursuivra-t-on toute la presse indépendante ? »

S'il venait à se manifester en Angleterre, sur une question économique, un mouvement aussi général que celui auquel donne lieu, en ce moment, dans notre pays, le nouveau régime douanier, le Parlement s'empresserait aussitôt de nommer une commission d'enquête pour entendre les réclamations, pour étudier les faits et pour formuler ensuite les conclusions qui seraient ressorties de cet examen.

Nous sommes encore trop peu familiarisés en France avec le gouvernement représentatif pour procéder de cette manière. Le Corps législatif ne sait pas user de ce droit si largement pratiqué par le Parlement britannique. Les enquêtes qui se font chez nous sont purement administratives, elles sont presque toujours dirigées de façon à faire prévaloir l'opinion préconçue du gouvernement et, d'ailleurs, pour amortir les oppositions, on s'arrange trop souvent de manière à les faire traîner fastidieusement en longueur, témoin cette fameuse enquête agricole qui fut ordonnée en présence de l'avilissement du prix des céréales et dont on publie actuellement les résultats au milieu d'une excessive cherté.

Cependant, bien que l'administration ait la prétention d'être parfaitement renseignée, de tout connaître et de tout savoir, il est évident que dans les questions économiques surtout, si ardues et si complexes de leur nature, elle s'expose à commettre bien des erreurs, en ne voulant s'en rapporter qu'aux indications qui lui sont fournies par ses bureaux. C'est ce qui vient de lui arriver encore tout récemment à propos d'une réclamation présentée par les fabricants de tulles de coton unis, et il serait à désirer que M. le ministre du commerce, averti par ce nouvel exemple, se tint désormais en garde contre des renseignements dont on lui a, ce nous semble, démontré l'inexactitude.

Un manufacturier de Douai, M. Bailey, avait adressé, le 27 février, une lettre à M. le ministre du commerce, dans laquelle il retraçait la situation déplorable de l'industrie des tulles de coton unis dans le département du Nord, situation telle que le nombre des métiers employés à cette fabrication, qui était de 770 en 1860, était tombé à 370 seulement, et qu'en outre sur ce dernier chiffre, il y en avait une moitié qui chômaient complètement, tandis que l'autre moitié ne fonctionnait guère que six heures par jour.

M. le ministre du commerce, en répondant à cette lettre, n'a pas contredit une seule de ces assertions ; il a reconnu implicitement la situation déplorable de l'industrie des tulles de coton unis ; mais il a nié, comme on pouvait le prévoir, que cette situation fût le résultat du traité de commerce, et, pour le prouver, il a indiqué les chiffres de nos états de douane. Ainsi, suivant lui, les importations de tulles de la nature de ceux qui font l'objet de la fabrication des plaignants ne figurent que pour 1,384,000 fr. en 1861, au lieu de 1,465,000 fr. en 1868, tandis qu'au contraire les exportations se seraient élevées de 3,209,000 fr. en 1860 à 4,107,000 fr. en 1867. D'où il résulterait que le traité de commerce ne serait absolument pour rien dans la diminution de travail et dans les souffrances de cette industrie.

Or, voici ce que M. Bailey objecte à cette argumentation numérique que l'administration croyait sans doute victorieuse. D'abord, en ce qui concerne les importations, le prix des tulles en 1867 n'étant que moitié de ce qu'il était en 1864, il s'ensuit que les importations de 1867, quoique égales et même un peu inférieures en valeur à celles de 1864, représenteraient par le fait une quantité presque double. Mais, quant à ce qui est relatif aux exportations, l'erreur serait bien autrement forte. M. Bailey affirme, en effet, que les chiffres cités par M. le ministre du commerce peuvent s'appliquer à des tulles de soie ou à des tulles de fantaisie, mais qu'il n'est pas sorti de France depuis 1860 une seule pièce de tulle de coton uni.

Les assertions de M. Bailey sont-elles exactes ? Nous avons tout lieu de le croire, attendu qu'elles émanent d'un fabricant qui sait pertinemment de quoi il parle. Dans tous les cas, il n'y aurait qu'un moyen de dégager la vérité, de la faire apparaître et de la placer au-dessus de toute contestation, ce serait une enquête, une enquête sérieuse.

Telle est, en effet, la conclusion de la lettre du manufacturier de Douai. « Puisque Votre Excellence, dit-il à M. le ministre du commerce, n'est pas convaincue de la légitimité de nos plaintes, puisqu'elle nous croit dans l'erreur quand nous nous croyons dans la vérité, je persiste plus que jamais dans la demande d'enquête que j'ai eu l'honneur de lui adresser. La bonne foi du gouvernement n'a certainement pas plus d'objection à y faire que la nôtre. Tous nous cherchons la vérité, et ce n'est pas en nous opposant de part et d'autre des affirmations nécessairement

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 10 AVRIL 1868.

— 1 —

LE

JEUNE DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE

1

Le 26 juillet de l'année 1846 était une journée extraordinairement chaude. Le soleil brûlait comme un disque de métal rougi dans le ciel d'un bleu sombre. Ses rayons, renvoyés par les façades blanches des maisons, transformaient les places et les rues en autant de fournaises ardentes où il était impossible de respirer.

Si de temps en temps du moins une faible brise était venue rafraîchir l'atmosphère immobile ! Mais vainement eût-on

épié pendant des heures le feuillage des arbres qui s'élevaient au-dessus des murs des jardins : pas une feuille ne remuait.

Sous l'influence de cette température suffocante, la savante et bonne ville de Louvain offrait une physionomie étrange. Une lumière splendide inondait les places et les édifices ; le carillon, annonçant les heures, sonnait joyeusement dans les airs ; mais pas une figure humaine ne se montrait dans les rues, désertes et tranquilles comme au milieu de la nuit.

Sans doute, après leur dîner, les paisibles habitants de Louvain avaient courbé la tête sous la lourdeur de l'atmosphère, avec la ferme résolution de prolonger leur bienfaisante sieste, jusqu'à l'heure où la plus grande chaleur du jour serait passée.

Cependant, en ce moment, un jeune homme parut à l'entrée de la rue de Tirlemont. Marchant d'un pas précipité, sans chercher l'ombre, il traversa obliquement la Grand-Place par le chemin le plus court, pour arriver plus vite à sa destination.

La sueur coulait à grosses gouttes sur son visage enflammé ; les mèches de ses cheveux bruns, qui s'échappaient de son chapeau de paille et tombaient sur ses épaules, paraissaient trempées d'eau. Lors même qu'il n'eût pas porté sous le bras gauche deux gros et pesants volumes, on eût deviné facilement, à l'inspection de son costume et de toute sa personne, que ce jeune homme suivait les cours de l'Université, et faisait partie de ceux qui viennent demander à l'Alma Mater les dernières armes pour livrer, avec l'espérance de la victoire, la bataille décisive du doctorat.

Il pouvait avoir atteint sa vingt-sixième année ; mais sa figure amaigrie et les rides légères qui sillonnaient son front le faisaient paraître plus âgé. Quoiqu'il marchât la tête penchée sous le poids de ses pensées, sa taille était haute, et il y avait dans la délicatesse de ses membres, comme dans tout son extérieur, quelque chose d'élegant et de distingué qui l'eût fait prendre pour un jeune homme de grande naissance, si la pauvreté de ses habits et certains signes de pénurie d'argent n'avaient fait douter de cette aristocratique origine.

Après avoir continué sa course pendant quelque temps, il s'arrêta vers l'extrémité de la rue de Namur, et entra dans la boutique d'un charpentier. Le boss, qui dormait, la tête appuyée sur son établi, s'éveilla en sursaut, et lui dit en bâillant :

— Ouf ! quel temps ! n'est-ce pas, monsieur Adolphe ? Encore trois journées comme celle-ci, et tous les Louvanistes sont rôtis. Et vous courez les rues par une chaleur pareille ? Je ne voudrais pas même y exposer mon chien.

— Oui, maître Jean, il fait terriblement chaud, répondit l'étudiant, mais j'ai l'épée dans les reins : pour moi, le temps vaut plus que de l'or.

Le charpentier tendit la main, et par un geste rapide, fit glisser son pouce sur son index replié.

— Eh bien, demanda-t-il, l'argent est-il venu ?

— Pas encore, maître Jean, balbutia Adolphe, le visage rouge de confusion ; mais ayez encore un peu de patience, je l'attends tous les jours.

— Demain expire le troisième mois. Cela ne peut continuer ainsi ; la vie est

si durement chère dans ce pays de Louvain.

— Ah ! mon cher boss, ne me parlez pas de cela maintenant. Vous serez payé, n'en doutez pas. Excusez-moi, je suis très-pressé.

Le charpentier suivit l'étudiant d'un regard où se lisait le mécontentement au même temps que la pitié, et grommela en lui-même :

— Faut-il que l'homme ne puisse jamais garder une juste mesure ! Voilà le dixième étudiant qui a demeuré là-haut. Deux menaient la vie nuit et jour et buvaient comme des gargons brasseurs. Les quatre suivants étaient toute la journée devant leur miroir à se caresser les moustaches. Un autre ne quittait ses fleurets que pour colporter des pipes, et ne rêvait que pipes et bosses ; et, des trois derniers, deux se sont altérés la santé à force d'étudier sans relâche. Quoiqu'il soit un peu lent à payer, j'ai pitié de ce brave jeune homme de là-haut. Heureusement, qu'il est d'une constitution forte : il ne toussait pas encore.

Cependant, l'étudiant avait monté l'escalier et était entré dans sa chambre.

Il se hâta d'ôter sa redingote ; puis, s'approchant de la table, il ouvrit un des livres qu'il avait apportés, et le feuilleta pendant quelques instants, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le chapitre qu'il cherchait.

Il tira une chaise à lui avec une sorte de sourire triomphant, s'assit, appuya son front sur ses deux mains, et s'absorba tout entier dans sa lecture.

La chambre qu'il occupait chez le charpentier était petite, et cependant elle lui servait à la fois de chambre à coucher,

de salle à manger, de bibliothèque, de cabinet de toilette et de cabinet d'étude.

Dans un coin se trouvait le lit, garni de rideaux blancs ; à côté, le lavabo avec son aiguière de faïence et sa petite glace.

Un peu plus loin, contre la muraille, était cloué un porte-manteau aux branches duquel pendaient quelques rares vêtements, qui prouvaient assez que leur propriétaire ne faisait pas de grande dépenses de toilette.

À côté de la cheminée, à gauche, on avait assujéti, entre deux montants de bois, cinq petites planches transversales. C'était la bibliothèque, le seul et véritable trésor de l'habitant de cette chambre, car les rayons en étaient garnis de quatre-vingts volumes tout au moins, sur le dos desquels brillaient en lettres d'or les noms d'hommes célèbres dans la science, tels que Nélaton, Velpeau, Chelius, Van Beneden, Andral, Van Heuvel, Trouseau, Licbig et beaucoup d'autres.

Du côté droit de la cheminée, on voyait une commode dont la tablette était couverte d'ossements jetés pêle-mêle, parmi lesquels une tête de mort, avec ses orbites creux et ses dents étincelantes, semblait menacer en ricanant. Près de ce crâne, dans une poche de cuir vert à demi béante, reposaient une quantité de scalpels, de ciseaux, de pinces et de lancettes.

C'était donc un étudiant en médecine qui demeurait dans cette chambre.

Depuis qu'il était rentré, le jeune homme n'avait changé d'attitude que pour tourner, de temps en temps, une des pages du livre ouvert devant lui. Ce qu'il lisait paraissait l'intéresser au plus haut point, et soulever dans son esprit de sérieuses objections ; car les traits de son visage